

UN JARDIN PARTAGE

EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE ET PERMACULTURE

Le village d'Ognéville s'inscrit dans le projet VEPos (Village à Energie Positive), et entre dans une démarche de village en transition, visant la participation citoyenne. C'est pourquoi l'association *Du côté de Chèvre Haie*, présidée par Patrick GRAEFFLY, a mis en place un jardin partagé : celui-ci vise à expérimenter les pratiques de culture biologique et de permaculture, en partenariat avec l'ENSAIA et l'accompagnement technique de Jacques BANVOY, qui pratique la permaculture dans son jardin depuis 30 ans.

Les objectifs de ce jardin partagé sont les suivants :

Partage des récoltes

CONVIVIALITE

ENGAGEMENT

DYNAMISME

ENVIRONNEMENT

Transmission d'un savoir-faire

Nouvelles techniques



Permaculture

Techniques s'inspirant des écosystèmes naturels afin de minimiser les méthodes artificielles nuisibles à la biodiversité : travail du sol limité (grelinette) ; association de plantes (selon propriétés) ; couverture permanente du sol



Les décisions

- Jardin bio
- Culture de légumes anciens
- Espace pédagogique
- Pratiques de permaculture

Naissance du projet

- Enquêtes sur les attentes du jardin
- Création d'une charte
- Compte-rendu des enquêtes
- Idées de conception du jardin

La charte du jardin partagé

Sa création a pour objectif de promouvoir les valeurs communes et les informations relatives à la durabilité du jardin.

Elle est spécifique à chaque jardin et son contenu dépend de l'état d'esprit de ses membres.